



Parc  
naturel  
régional  
des Vosges du Nord



M. Stéphane LEYENBERGER  
Président du PETR de Saverne  
Plaine et Plateau  
16 rue du Zornhoff  
67700 SAVERNE

LMP/PDE/VR  
Le 9 septembre 2025

Objet : Avis sur la Modification n° 1 du SCoT du Pays de Saverne Plaine et Plateau  
concernant les volets commerce et DACCL

Monsieur le Président,

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord tient à saluer la qualité et la pertinence des orientations présentées dans le cadre de la modification n° 1 du SCoT, notamment en ce qui concerne les volets commerce et le DAACL. La volonté de favoriser la réimplantation de commerces et de services dans les centres anciens, associée à une maîtrise des surfaces de projets, constitue une approche stratégique essentielle. Elle contribue à la redynamisation des centres bourgs tout en limitant les déplacements contraints liés aux commerces périphériques, et s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement territorial équilibré.

L'armature commerciale proposée, distinguant les commerces structurants, intermédiaires et locaux, apparaît cohérente et adaptée aux besoins du territoire. Afin de renforcer l'efficacité de cette approche, il serait toutefois souhaitable de reconsidérer la densité verticale des constructions et de favoriser la mutualisation des espaces de stationnement, en lien avec le maillage des mobilités douces, afin de concilier attractivité commerciale et qualité de vie.

Par ailleurs, le Parc recommande d'intégrer un volet spécifique sur les enjeux paysagers, en particulier pour les entrées d'agglomération, avec un accent sur la végétalisation et la déminéralisation des sols. Dans une perspective de transition énergétique, il serait également pertinent d'ajouter un volet relatif à la production d'énergie, tenant compte des surfaces bâties et artificialisées générées par les projets.

Une autre vie s'invente ici

PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD - SYCOPARC Maison du Parc / Château - 2 place du Château - 67290 La Petite Pierre  
+33 (0)3 88 01 49 59 - [www.parc-vosges-nord.fr](http://www.parc-vosges-nord.fr) - [contact@parc-vosges-nord.fr](mailto:contact@parc-vosges-nord.fr)

L'équipe technique se tient à disposition du PETR et des collectivités membres du SCoT pour tout échange, précision ou accompagnement technique nécessaire à la mise en œuvre de ces recommandations, afin de garantir une planification cohérente, durable et respectueuse des spécificités du territoire.

Au regard de ces différents éléments, le SYCOPARC émet un **avis favorable** à la modification n° 1 du SCoT de Saverne Plaine et Plateau, assorti des recommandations formulées précédemment.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente,  
Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

